Image not found or type unknown

Assurance décès et remboursement

Par **Diouelli**, le **15/06/2018** à **16:15**

Bonjour j'ai acheté un appartement avec mon père donc il avait l'usufruit et moi la nue propriété , j'ai fait un crédit moi avec l'assurance décès, mon père est décédé et je récupère l'usufruit, j'ai reçu un courrier de ma banque qui s'occupe des assurances qui me dit que mon père avait souscrit une assurance décès que je serai remboursé , or. C'est moi qui ait contracté le crédit, je ne comprends pas pourquoi l'assurance me rembourse, la banque me dit que ce n'est pas normal aussi,

Bonne journée

Par **Visiteur**, le **15/06/2018** à **23:41**

Bonjour,
De son côté, votre père avait-il emprunté pour acheter cet usufruit ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés